

**Compte-rendu de la réunion
du Conseil de quartier Sud
2 avril 2025**



Présent-e-s :

Yoan REDMANN, Président

Corinne BAILLEUL, Jacques LAMBERT, Frédéric DEREGNAUCOURT, Jacques LAMBERT, Jean-François BONNEMAISON et 2 membres de l'association Les Ch'ti Bonniers, Jean-Marie FOUQUEMBERG, Lucille ESSERTEL, Patrick HERLAUT

Carine GAU, Adjointe au Maire en charge de la démocratie locale et de la citoyenneté

Adrien LARTISIEN, collaborateur du Maire d'Orchies

Martine AURIAULT-DAMONNEVILLE, Présidente Cœur de Ville (invitée)

Christophe MATECKI (habitant souhaitant découvrir le fonctionnement d'un conseil de quartier)

Excusé-e-s

Frédéric SZYMCZAK, Conseiller municipal délégué à l'animation des Conseils de quartier

Documents joints à ce compte-rendu : flyer de communication et courrier au Maire du 27 mars.

1 – Introduction par le nouveau président et tour de table

Le président remercie la mairie pour sa confiance et sa nomination en tant que président du conseil de quartier Sud. Il rappelle les objectifs et les valeurs inscrites dans la charte des conseils de quartier, élaborée en concertation avec un groupe de travail composé d'une dizaine de personnes issues des trois conseils de quartier.

Un tour de table est effectué afin de réinterroger les thématiques, les motivations, les attentes envers le conseil de quartier, mais aussi la façon dont les différents conseillers souhaitent s'y investir.

Parmi les différentes motivations à participer aux conseils de quartier : s'investir dans sa ville, faire le lien entre les habitants et la mairie, ou encore être informé de ce qui se passe dans son quartier.

Les Ch'ti Bonniers rappellent qu'ils sont présents en tant qu'association et que leur participation s'inscrit dans le cadre de l'animation de quartier et de la relation avec la mairie (exemple : aménagement de la place du Jardin des Aulnes).

Une présentation du rôle des élus est également réalisée.

Nous accueillons un nouveau membre, qui sera rattaché au conseil de quartier Cœur de Ville.

Nous accueillons également Martine DAMONNEVILLE, présidente du quartier Cœur de Ville. Sa présence marque notre volonté de travailler en coopération avec les différents quartiers. En effet, certaines thématiques ou problématiques sont communes ; les idées et les solutions peuvent ainsi être partagées entre les différentes instances.

2 – Suivi des remontées du dernier conseil de quartier

Malheureusement, depuis la dernière réunion du conseil de quartier, aucune réunion n'a eu lieu avec la mairie — réunissant les trois présidences, le maire et les services techniques — comme le prévoit la charte des conseils de quartier. Une date est à prévoir pour cette réunion. Cependant, les demandes formulées lors du dernier conseil de quartier ont été relayées via le compte-rendu.

Les points indiqués au précédent compte-rendu sont passés en revue :

- Panneau d'interdiction de stationner manquant à proximité
- Présence de renouée du Japon dans le fossé longeant le Stadium garage (propriété privée)
- Problème d'angle du virage au croisement de la rue Charles Flon communale et la RD953

La mairie s'occupe des différents relais d'information (services techniques, garage, département).

3 – Communication, visibilité des conseils de quartier et préparation d'une prochaine balade citoyenne

Communication de la ville sur les conseils de quartier

L'engagement de la mairie en matière de communication est inscrit dans la charte des conseils de quartier.

À ce jour, plusieurs évolutions positives ont été constatées ces derniers mois :

- Les comptes rendus sont désormais disponibles sur la page dédiée du site de la ville (Menu > Vie municipale > La vie des quartiers).
- Des informations paraissent régulièrement dans le magazine municipal *Orchies Infos* : un tiers de page a notamment été consacré aux conseils de quartier dans l'édition d'avril.

La mise en ligne de la charte a été demandée par mail le 13/02/2025 (non disponible en ligne au 23/06).

Cependant, des manquements subsistent au niveau de la communication, notamment l'absence de publications sur la page Facebook de la ville. Pour être efficace, la communication doit être régulière, d'autant plus que les conseils de quartier restent encore peu connus des Orchésien·nes.

Un post est prévu sur la page Facebook de la mairie, incluant une photo prise aujourd'hui, un rappel des sujets abordés, un appel à de nouveaux conseillers, ainsi que les dates des réunions à venir.

« Provenance » des conseillers de quartier

Une carte du quartier est présentée, indiquant la localisation des lieux de résidence des conseillers du quartier sud. Une majorité d'entre eux (5) résident le secteur des 6 Bonniers. Afin d'être plus représentatif du territoire, l'objectif serait de recruter de nouveaux membres et de renforcer la communication dans les secteurs les moins couverts. L'itinéraire prévu de la balade citoyenne du 25 juin s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Proposition d'un visuel support de communication

Le président a créé un visuel (cf. annexe), approuvé par le conseil de quartier. Celui-ci pourra être utilisé pour la communication des trois conseils de quartier en version imprimée ou numérique.

Lieux de diffusion

L'élue à la démocratie participative fait remarquer que les comptes rendus ne se prêtent pas particulièrement à une diffusion sur les panneaux d'affichage public, ces derniers étant davantage adaptés à une communication plus directe et synthétique.

Une discussion a lieu sur les possibilités d'affichage (notamment dans des lieux où les conseillers ne sont pas encore très représentés).

Une piste serait d'utiliser un côté de la boîte à livres située à l'une des entrées du parc du Millénium, mais il reste à vérifier si l'affichage y serait suffisamment visible.

L'existence d'un panneau en face de la friterie *Hors Série* est également évoquée (toutefois, après vérification, ce panneau n'existe plus).

Une affiche pourrait être apposée sur le panneau d'affichage situé à l'arrière de la boîte à livres rue Bernasconi, même si de nombreux habitants du quartier sont déjà investis dans le conseil de quartier.

4 – Abattage des arbres au carrefour du Lapin

En introduction, il est rappelé que la gestion de la parcelle où les arbres ont été abattus (Carrefour du Lapin situé au croisement de la rue Charles Flon, de la rue Claude Jean et de la route de Marchiennes), est de la propriété et de la compétence du département et non pas de la commune.

Historique

3 juillet 2024 : réunion publique d'information sur les travaux de rénovation de la RD953 en mairie d'Orchies. Lors de cette réunion, il est annoncé qu'une partie des arbres sera coupée, notamment pour permettre le passage des convois exceptionnels, donc qu'une partie sera conservée.

Entre le 16 février et le 7 mars : publications sur les réseaux sociaux suite au marquage des arbres, la mairie fait mention qu'une « une analyse approfondie de l'état sanitaire des 11 arbres (5 pins et 6 bouleaux a révélé des signes préoccupants de fragilité », parution d'un article dans l'Observateur du Douaisis

3 mars 2025 : abattage des arbres

10 mars : rencontre avec le maire et l'élue à la transition écologique (synthèse dans le courrier en annexe).

23 Avril : rencontre en mairie avec le maître d'œuvre (Urbania), il est précisé que les arbres abattus n'étaient pas malades, mais que leur stabilité pouvait être compromise par la présence d'enrobé à 60 cm de profondeur. M. Dupuis propose une réflexion commune sur le choix des plantations restantes et suggère une nouvelle réunion de travail à ce sujet. Il est également évoqué la plantation d'un arbre de grande taille au niveau du rond-point.

5 – Échanges sur la vie du quartier (sujets proposés par les conseiller-ères)

Quelle est la date prévue pour la réunion publique au sujet de la rénovation de voirie dans le quartier des Six Bonniers ? Cette réunion avait été annoncée pour le début d'année. La Mairie indique qu'elle sera organisée dans le premier semestre (attente de l'appel d'offre). Il est précisé

que seule la rue Pierre de Coubertin est concernée, la rue Bernasconi n'étant pas programmée au budget 2025.

Le 16 mars, une journée Agility a été organisée au club cynophile, avec des aboiements de 8h à 17h. Un habitant a demandé s'il était possible de solliciter le club pour commencer plus tard. Pour ce type d'événement, il nous paraît difficile de décaler les horaires, de plus un décalage ne ferait que repousser le bruit à plus tard, sans en réduire la durée.

Un habitant se questionne sur les travaux en cours au niveau de la route en pavés à côté du stade synthétique. Il s'agit d'une rénovation et adaptation des installations dues au changement de type de gaz distribué.

Une habitante nous signale des déversements d'engrais le samedi après-midi dans les champs situés derrière les habitations rue Albert Dancoisne. Le produit rentre dans la propriété et le désagrément est tel qu'il est impossible de se mettre dans le jardin et les fenêtres doivent rester fermées. La municipalité s'occupe de sensibiliser et de faire le relais auprès de l'agriculteur.

La problématique des chasseurs tirant à proximité et dans la direction des habitations persiste. Il est demandé à la mairie de faire remonter le problème auprès de l'association de chasse.

Il a été remarqué la présence de nombreux déchets entre l'autoroute A23 et les jardins familiaux lors de la journée « nettoyons la nature ». Il est précisé que c'est la compétence de la DIR.

Une place de stationnement est signalée comme problématique au croisement de l'Avenue de la Libération et de la rue Delannoy (située à droite en venant de la rue Delannoy). Il est proposé de supprimer la place de parking ou d'installer un miroir.

6 – Information sur le nouveau dispositif de participation citoyenne

Le dispositif de participation citoyenne a pour objectif de renforcer le lien entre les citoyens, les élus locaux et les forces de sécurité, en particulier la gendarmerie. Il repose sur la concertation, la prévention et l'engagement des habitants dans la vie de leur quartier ou commune (exemple : signalement de démarchage non autorisé).

Une réunion a eu lieu en mairie, pour les personnes intéressées, il y a toujours la possibilité de rejoindre le dispositif. La conseillère municipale référente de l'action et en charge du civisme est Lise Foucart.

7 – Présentation des nouveaux projets municipaux

Information sur les prochains événements :

- Paris-Roubaix (12 et 13 avril) / Ferme en ville (16, 17 et 18 mai) / Les Chicoriades (15 juin)
- Balade citoyenne quartier Sud (25 juin) -- > parcours à définir en privilégiant les secteurs non couverts lors des précédentes balades.
- Le Tour de France (7 juillet) – à ce titre un espace réservé au PMR est demandé.